

Compte rendu de l'assemblée générale de l'APPC du 29 mars 2013

1. Appel : Présents : 19, représentés ; 10, absents 4

2. -Rapport moral Bilan de l'année 2012 :

L'année écoulée malgré un temps maussade a été « pêchante » homards, bar et autres, étaient au rendez-vous pour la plus grande satisfaction de tous. Une ombre au tableau, un vol de moteur au préjudice de Jacques LAFORGE .

Le président se fait l'interprète de Julien LECLERC pour remercier les personnes qui l'ont aidé à vider, et renflouer son bateau, la solidarité entre pêcheurs n'est pas un vain mot.

Un merci de tous, à Jean Leroy, René et à Rémi LEBOULANGER qui ont fabriqué 18 plots d'amarrages, qui vont servir à remplacer les chaînes-mères qui sont usées.

3. Bilan financier : Présenté par le trésorier - Approuvé à l'unanimité (voir au verso).

(Voir Bilan financier sur le site) [Cliquez sur ce lien](#)

4. Entretien des mouillages et rappel des règles

Surveillez vos amarres et vos manilles

Il est obligatoire de lester les cordages afin qu'ils ne restent pas en surface et gênent la navigation

Nous rappelons à tous les adhérents, qu'ils doivent enlever leurs mouillages lorsqu'ils n'en ont plus besoin, par esprit associatif, nous leurs demandons également de respecter les longueurs de cordages et de chaînes. Des plans sont à votre disposition chez Jean Leroy, ainsi que le matériel à remplacer si besoin est. A ce sujet le mouillage G.2 n'est pas conforme, notamment les longueurs, Guy REGNIER devra y remédier en début de saison.

Les adhérents qui ne renouvellent pas leur mouillage doivent remettre le matériel appartenant à l'association à Jean Leroy

Le titulaires des mouillages C7 et D7 (LECLERC/GRISEL) peuvent s'arranger pour s'échanger mutuellement leurs postes de mouillage en raison des particularités de courant gênant leurs voisins.

5. Attribution des mouillages

Nous rappelons que toute demande d'attribution, ou de changement de place doit être faite par écrit et datée. Cela évite les contestations.

Trois mouillages étaient disponibles cette année A2 - C4 et F3.

Nous avons procédé au préalable à l'échange des mouillages libérés entre les adhérents ayant fait la demande et présents à l'assemblée, puis ensuite, attribué aux nouveaux adhérents leur emplacement comme suit :

- G1 est attribué à LAHOGUE Guy
- F3 est attribué à Jacques LAFORGE.
- C4 est attribué à Jacques LAINE
- B3 est attribué à FLAHAUT Emmanuel
- B4 est attribué à ENAUX Joël

- B2 est attribué à DOLLON Emmanuel
- A2 est attribué à FUSBERTI Jacky
- A4 est attribué à MONTHUREL Pascal
- B5 devient le mouillage visiteur

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux adhérents

6. Compte rendu Par Louis LETERRIER des activités de l'ACPML 50.

Louis LETERRIER est notre délégué titulaire. Il intervient auprès de l'APMLC 50, ainsi que Rémy LÉBOULENGER qui est le délégué suppléant. L'APPC verse 0,50€ par adhérent à cette association qui regroupe 2680 personnes. Elle est active auprès des autorités compétentes pour la défense des pêcheurs plaisanciers.

7. Questions diverses

Toute cotisation non réglée au jour de l'Assemblée générale, est doublée (40 €) et triplée au bout de 3 mois.

Nous vous rappelons que tout bateau doit avoir son immatriculation peinte à l'avant, de chaque côté à l'extérieur et à l'intérieur et à l'intérieur. (risque d'amende)

En cas de problème en mer, un n° à retenir le **112**

Nous demandons à tous ceux qui possèdent une adresse-mail de nous en informer (économie de frais de bureau, timbres papier et temps). Merci d'avance

Pour ceux qui n'ont pas fourni la copie de leur attestation d'assurance, bien vouloir le faire rapidement, soit par mail ou par courrier au secrétaire Patrick LEGRAND.

8. Elections:

Mrs : LEROY Jean et BUSCHIAZZO Marcel, sortants, sont réélus.

Mr CAUCHON Jean-Charles ne se représentait pas mais devant le manque de candidats pour entrer au conseil d'administration, il a été obligé d'accepter un nouveau mandat.

La secrétaire, Jeanine Corbin, démissionne. Elle est remplacée par Patrick LEGRAND.

9. Cotisations :

Le montant des cotisations reste inchangé. La remise des cartes-adhérents est effectuée.

10. Un pot d'amitié clôture cette assemblée générale

Nous vous souhaitons un bel été, du beau temps et des vents propices pour une bonne saison de pêche.

PO/ Le Président,
la secrétaire Jeanine Corbin